

mission des prêtres français dans le diocèse de Québec, et que sa délicatesse sur ce point augmente chaque jour.” . . .

Pour lever cet obstacle, il ne fallut rien moins que la Révolution française. Elle fit voir ce qu'il fallait penser des ecclésiastiques français ; combien ils étaient attachés aux bons principes, et ennemis de la nouveauté.

Aussi, en 1793 et depuis, tout prêtre muni d'un passeport d'un secrétaire du roi, fut reçu à Québec, sans la moindre difficulté.

« C'est ainsi, dit Mgr Tanguay, que le Canada s'enrichit des dépouilles de la France, et eut le double avantage de donner asile à des malheureux et de se procurer des sujets éprouvés par la persécution. »

La Baie-des-Chaleurs en particulier profita des avantages de cette émigration d'un nouveau genre. La population, considérablement accrue durant ces dernières années, ne pouvait se résigner à l'absence trop souvent prolongée du prêtre, et faisait depuis longtemps de vives instances auprès de l'évêque de Québec, pour avoir des prêtres résidant, au moins dans les postes les plus peuplés.

C'était surtout le dimanche et les fêtes que l'on éprouvait le plus la privation des offices divins et de la parole de Dieu.

A Tracadie, lorsque le missionnaire était absent ces jours-là, l'on se réunissait tous dans l'église, et l'on y célébrait la « messe blanche. » Le père Charles Dugas, vénérable vieillard, victime de la déportation et le plus ancien de la place, lisait à haute voix les prières de la messe. Puis Benjamin Leblanc, un autre vieillard, qui était maître-chantre, entonnait les chants liturgiques que l'auditoire répétait en chœur. On récitait ensuite pieusement le chapelet, auquel on ajoutait quelques cantiques, et l'office se terminait par une leçon de catéchisme aux enfants, donnée par une personne pieuse de l'endroit.

On rencontrait en effet parmi ces pauvres colons, beau-